F

联合国粮食及农业组织 | Food and Agriculture Organization of the United Nations | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture | Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций | Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura | منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة

CONFÉRENCE

Quarante-quatrième session

Rome, 28 juin - 4 juillet 2025

Rapport sur l'exécution du Programme 2022-2023 (extrait)

Extrait du rapport de la 175e session du Conseil (Rome, 10-14 juin 2024)

Rapport sur l'exécution du Programme 2022-2023[1]

8. Le Conseil:

a) a accueilli favorablement le document intitulé *Rapport sur l'exécution du Programme 2022-2023* (C 2025/8) et a souscrit aux conclusions de la Réunion conjointe du Comité du Programme (138e session) et du Comité financier (199e session);

b) a félicité l'Organisation pour les résultats obtenus dans la mise en œuvre du Programme de travail 2022-2023, compte tenu du contexte mondial difficile et des crises qui ont marqué la période biennale, et en accord avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030) et les objectifs de développement durable (ODD) qui y sont énoncés;

c) a félicité la FAO pour le niveau record des contributions volontaires qu'elle est parvenue à mobiliser, lequel atteste la confiance placée dans l'Organisation et l'ampleur croissante des besoins, et a insisté sur l'importance toute particulière de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire;

d) a demandé à la Direction, lors de la préparation du Programme de travail et budget (PTB) 2026-2027, de préciser, dans la mesure du possible, l'affectation prévue des ressources extrabudgétaires, afin de garantir une transparence totale en ce qui concerne l'utilisation des contributions volontaires aux fins de la mise en œuvre des priorités convenues au titre du Cadre stratégique, et conformément aux dispositions des Textes fondamentaux;

e) a demandé à la FAO de continuer à promouvoir les activités normatives fondées sur des éléments scientifiques et factuels, notamment en apportant son soutien au Codex Alimentarius ainsi qu'à la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) et à sa solution ePhyto, y compris par l'allocation de ressources suffisantes du budget ordinaire de l'Organisation dans le prochain PTB;

f) a indiqué qu'il était important de protéger et de financer les mécanismes intergouvernementaux, tels que le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA);

[1] C 2025/8; C 2025/8 Annexes web 1 à 9; CL 175/PV/1; CL 175/PV/2; CL 175/PV/9.

g) a demandé à la FAO de soutenir davantage la mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale, compte tenu du rôle primordial que joue ce type d'agriculture pour la sécurité alimentaire mondiale et la réalisation des ODD;
h) a prié la FAO de faire rapport sur l'exécution de toutes ses stratégies, y compris la Stratégie relative à l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture, les mesures prises pour promouvoir la généralisation de l'action anticipatoire au niveau national, et les Vision et stratégie relatives aux activités de la FAO en matière de nutrition, conformément aux engagements pris ainsi que dans les prochains rapports sur l'exécution du Programme;
i) a demandé à la FAO de faire le point sur les efforts qu'elle accomplit pour obtenir davantage de contributions volontaires flexibles, notamment s'agissant de renforcer les capacités des membres clés du personnel qui participent aux négociations visant à lever des fonds auprès des partenaires fournisseurs de ressources;
j) a demandé à la FAO d'ajouter des points de référence et des jalons pour les indicateurs définis dans le cadre de résultats, y compris de prévoir une évaluation des résultantes, en s'inspirant des bonnes pratiques établies dans d'autres organismes des Nations Unies; ces éléments seront examinés en consultation avec les membres lors du PTB 2026-2027 et il en sera rendu compte dans les prochains rapports sur l'exécution du Programme;
k) a souligné l'importance du Programme de coopération technique (PCT), du maintien d'une approche équilibrée dans le cadre des activités menées conformément aux domaines prioritaires du Programme (DPP), ainsi que d'un financement adéquat au titre du Programme ordinaire dans le cadre du prochain PTB, et a demandé à la FAO de tenir les membres informés de la répartition des ressources du PCT;
l) a demandé à la FAO de rendre compte des efforts qu'elle déploie pour réduire le taux élevé de vacances de postes et raccourcir le processus de sélection, ainsi que pour assurer une représentation géographique équitable et la parité femmes-hommes à tous les niveaux de l'Organisation;
m) a prié la Direction de tenir les membres informés des discussions sur l'équilibre entre les ressources extrabudgétaires et les contributions ordinaires, et des conséquences que cela implique pour la gouvernance et les activités de l'Organisation.

9. Le Conseil a approuvé le Rapport sur l'exécution du Programme 2022-2023 et a recommandé que celui-ci soit présenté à la Conférence de la FAO, à sa 44e session, pour approbation.